

Unité d'Enseignement BASES DE L'ECRITURE

Année scolaire 2025 | 26

Cette unité d'enseignement s'adresse à tous les élèves ayant au moins obtenu le brevet de fin de II^{ème} cycle de formation musicale, et désireux de s'orienter soit vers un III^{ème} cycle à orientation professionnelle (spécialisé ou CPES), soit vers un III^{ème} cycle de pratique en amateur. Il se place dans la continuité du cursus de formation musicale, et établit une passerelle indispensable vers l'analyse et l'écriture. Néanmoins, du fait de sa spécificité, il peut être suivi en même temps que les études approfondies dans les disciplines précédemment citées, de préférence au début.

PROFESSEURE

Anne DELECROIX

HORAIRE GLOBAL

environ 44 h (1h15 hebdomadaire chaque vendredi, de 17h à 18h15 ou de 18h15 à 19h30)
début des cours le vendredi 12 septembre 2025

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Favoriser l'écoute intérieure, l'approche sensorielle (non mathématique), et donc la véritable compréhension d'une œuvre.
- Faire acquérir une autre conception des tonalités et des modulations, prenant en compte la globalité des phrases musicales, sans dépendre de la moindre altération accidentelle ou d'une « erreur de calcul » sur un chiffrage.
- Donner des bases musicales communes à l'analyse et à l'écriture, pouvant être approfondies dans ces deux disciplines ; faire entrer l'élève dans l'univers des compositeurs, et lui donner ainsi des outils fondamentaux d'interprétation autonome, ainsi que le goût, peut-être, d'écrire lui-même de la musique.

CONTENU PEDAGOGIQUE

A l'écrit :

- Etude des fondements de l'harmonie tonale par l'écriture : étude des accords, préparation de la dominante, réalisation de cadences à 4 voix, création d'une mélodie sur un schéma harmonique donné...
- Création d'une courte mélodie harmonisée par une basse chiffrée, à partir d'un thème ou de fragments donnés (notions de carrure, de répétition, de développement d'une phrase musicale).

A l'oral :

- Travail de l'oreille harmonique, par une lecture chantée horizontale (intervalles) et surtout verticale (accords) : prise de conscience des altérations, apprentissage de la « couleur » d'un accord et mise en relation sensorielle avec son chiffrage, transposition chantée d'un fragment mélodique simple, manipulation des degrés d'une tonalité.
- Notion de justesse chantée et apprentissage des bases de la respiration.
- Improvisation chantée ou jouée (sur instrument) sur schéma harmonique, continuation mélodique et/ou harmonique d'une phrase inachevée (de type antécédent/conséquent par exemple).

VALIDATION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

Contrôle continu (5 contrôles écrits) + examen final (écrit et oral) en mai-juin

CONDITIONS D'ACCES

Brevet de fin de II^{ème} cycle de formation musicale, ou équivalence

Renseignements complémentaires et inscription : Service scolarité 03 28 38 77 43 / 44 / 46

Rencontre avec la professeure le mercredi 3 septembre 2025 (amphi 242B) à 15h

C O N S E R V A T O I R E
D E L I L L E